

**MAJALAT - Série de webinaires  
NOTE CONCEPTUELLE**

*Sécurité et la lutte contre la violence dans le contexte du COVID-19*

**Sommaire:**

En mai 2020, le consortium MAJALAT a lancé une série de webinaires qui s'étendront jusqu'à la fin septembre et couvriront 6 domaines thématiques dans le cadre de 3 cycles. Ils comprennent la gouvernance et l'état de droit, le développement économique et le dialogue social, la migration et la mobilité, la sécurité et la lutte contre la violence, la justice climatique et la thématique transversale de la jeunesse. L'objectif des webinaires varie en fonction du cycle. Le premier cycle visait à réfléchir à l'impact de la crise du COVID-19 dans la zone spécifique de la région euro-méditerranéenne et à donner suite aux recommandations qui ont été formulées au cours du cycle d'activités MAJALAT 2019. Le deuxième cycle était axé sur le renforcement des capacités afin d'approfondir les connaissances de la société civile sur les politiques pertinentes de l'UE. Enfin, la troisième série de webinaires, qui se déroulera tout au long du mois de septembre, se tiendra dans le but de discuter de l'impact de la crise sur les domaines thématiques en question et des recommandations de MAJALAT, en présence de représentants de l'UE.

En ce qui concerne le domaine thématique de la sécurité et de la lutte contre la violence, le premier webinaire a eu lieu le 10 juin 2020 tandis que le deuxième a eu lieu le TBC. Afin de faciliter le travail et les discussions sur le sujet, plusieurs sous-thèmes ont été définis. Ils comprenaient la lutte contre l'extrémisme violent, la sécurité numérique et la réduction du cyberspace, la violence contre les femmes, les conflits et la cohésion sociale. Les paragraphes suivants traiteront les conclusions du premier webinaire webinaires qui ont eu lieu jusqu'à présent.

Quant aux diverses lois d'urgence imposées dans de nombreux pays de la région du voisinage sud lors de la crise sanitaire actuelle, on voit clairement comment certains gouvernements violent systématiquement les droits fondamentaux sous prétexte de protéger leur population contre la pandémie. En Égypte, en Algérie et au Maroc, les libertés publiques ont été restreintes tandis que la liberté d'expression est violée. La réponse générale des autorités à la crise sanitaire n'a pas été fondée sur le respect des droits de l'homme. De plus, en Israël et en Palestine, la situation s'est détériorée en termes de droits et libertés. La réponse de certains États n'a pas du tout tenu compte de l'impact de la crise sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il a plutôt laissé un vide qui a été comblé par la société civile elle-même. Ce dernier se trouve dans une situation où il doit se substituer aux autorités de l'État car des droits fondamentaux comme le droit à l'alimentation et au logement doivent être garantis. De nombreux systèmes de santé publique de la région du voisinage sud se sont effondrés et n'ont pas été en mesure de répondre à la crise. La sécurité individuelle, y compris la sécurité sanitaire, était donc en jeu. Il est important de noter que la sécurité de l'État n'est pas la seule dimension qui soit importante lors de l'examen des questions et des aspects liés à la sécurité. L'approche sécuritaire qui a été choisie jusqu'à présent devrait donc passer à un concept de sécurité citoyenne et sociale. Les États ont l'obligation d'assurer la sécurité sociale de tous leurs citoyens.

En analysant le sous-thème de la lutte contre l'extrémisme violent il est important de noter que non seulement les sources externes mais aussi les sources internes de l'extrémisme violent ont été exacerbées par la pandémie actuelle. Cependant, ces sources sont multidimensionnelles et nous ne devons donc pas ignorer le fait que la répression des régimes autoritaires sous prétexte de lutte contre le terrorisme peut être considérée comme l'une d'entre elles. Un problème majeur en ce qui concerne l'extrémisme violent dans la région du voisinage sud est le fait qu'il n'y a pas de tentatives sérieuses entreprises pour traiter les raisons immédiates ainsi que les causes profondes de celui-ci. Les organisations terroristes dépeignent cette crise comme un « châtiment divin ». L'incertitude actuelle constitue un environnement fertile pour l'extrémisme violent qui peut alors opérer très facilement.



Une fois que l'État n'a pas répondu de manière adéquate et opportune, ces organisations ont saisi l'occasion pour combler le vide. Le COVID-19 compliquera sans aucun doute encore plus la lutte contre l'extrémisme violent. La crise sanitaire constitue une opportunité pratique pour les organisations extrémistes de la région du voisinage sud, car les inégalités vont augmenter et la répression et la corruption se poursuivront. La pandémie aggravera très probablement les racines structurelles de l'extrémisme et de la violence qui sont, entre autres, les conflits en cours, la mauvaise gouvernance, les inégalités et les injustices sociopolitiques, la répression et la corruption. Ces faiblesses régionales pourraient être transposées aux sociétés européennes elles-mêmes très fragiles dans les circonstances actuelles. Pour contrer la radicalisation, les politiques de sécurité ne suffisent pas. Il doit y avoir plus qu'une réponse sécuritaire pour contrer l'extrémisme violent.

Une autre partie des discussions a traité de la question de la réduction du cyberespace. Les impératifs de distanciation sociale peuvent conduire à une accélération de la diffusion des formes numériques d'activisme et des processus participatifs tels que les assemblées de citoyens ou les auditions publiques menées en ligne. Alors que nous avons vu l'utilisation de la technologie par la population augmenter pendant la pandémie, de nombreuses mesures de surveillance et restrictions ont été introduites par un certain nombre de gouvernements dans la région MENA. Les nouvelles formes de technologie, en particulier les médias sociaux, ont fondamentalement changé la manière dont l'information est créée et diffusée. Il y a eu une augmentation des campagnes de désinformation sophistiquées à travers le monde. Les outils de surveillance pourraient aider les gouvernements à menacer de manière préventive, intercepter et mettre fin à toute tentative de mobilisation contre les abus de pouvoir. La peur d'être surveillé de près peut conduire à une autocensure qui restreindra le travail des OSC dans la région MENA. Avant la pandémie, 13 pays arabes avaient des législations sur la cybercriminalité. La région MENA étant l'une des zones les plus sous-représentées en termes de connectivité Internet par habitant, il est fort probable que les gouvernements tentent de ralentir la croissance de l'Internet par crainte que la démocratisation de l'accès Internet ne sape le contrôle de l'État sur l'information.

Lors de l'introduction de lois d'exception, il est essentiel que les gouvernements se conforment à l'article 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Selon cet article, un pays qui déclare une urgence publique peut prendre des mesures qui restreignent certains droits fondamentaux, mais uniquement « dans la mesure strictement requise par les exigences de la situation ». Cependant, il est clairement observable que certains pays de la région du voisinage sud ne respectent pas cet article. L'Algérie, par exemple, a bloqué trois sites web de médias indépendants pendant la crise actuelle, tandis qu'une nouvelle loi restreignant la liberté d'expression dans les médias et les médias sociaux a déjà été adoptée. La sécurité numérique reste donc un défi majeur dans la région du voisinage sud.

Le thème de la violence contre les femmes est une autre question cruciale liée à la sécurité. À cet égard, il est particulièrement important de revenir aux textes internationaux dans les circonstances actuelles. La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies reconnaît l'impact de la violence sur les femmes pendant les conflits et la guerre. Il existe un lien clair entre la violence contre les femmes, les droits des femmes et la question de la sécurité, car il existe un lien général entre les droits de l'homme et la situation sécuritaire d'un pays. De nombreuses déclarations et déclarations ont clairement établi ce lien. Il y a eu une recrudescence de la violence domestique pendant la crise actuelle. Malheureusement, il y a très souvent un manque de services pour les personnes touchées dans la région du voisinage sud. En outre, de nombreux pays n'accordent à leurs citoyens concernés qu'un accès très limité au système judiciaire. La société civile doit donc jouer un rôle à cet égard pour contrer la flambée actuelle de la violence domestique. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la pandémie car elles avaient déjà souffert de traitements inégaux et de violations de leurs droits dans divers domaines avant la crise.

Enfin, les effets de la pandémie sur les conflits et la cohésion sociale ont été débattus tout au long des webinaires précédents. À cet égard, il est important de noter que la violence n'est pas seulement



physique. De nombreuses formes de violence se sont manifestées et se sont aggravées pendant la crise. C'est l'occasion de relancer les initiatives de médiation entre les parties au conflit. La crise actuelle devrait aussi être l'occasion de diffuser le message que le virus ne connaît aucun pensionnaire et que c'est le bon moment pour lancer des tentatives de médiation. L'importance de la société civile dans le maintien et la protection de la cohésion sociale ne saurait être suffisamment soulignée.

### **Conclusion :**

La pandémie et ses effets ont exacerbé des phénomènes déjà existants. Les mesures d'urgence prises par les États ne tiennent pas compte de l'approche des droits de l'homme. La sécurité et la lutte contre la violence restent une priorité absolue pendant les pandémies et les crises sociales. Il existe de nombreuses sources d'insécurité dans la région du voisinage sud qui doivent être prises en considération. Ces sources sont internes et externes mais aussi liées à des crises sociales, comme le chômage ou des griefs économiques, et des conflits. Tous ces aspects alimentent la violence et l'extrémisme. En revanche, il n'existe pas de stratégie régionale ou nationale pour tenter de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent alors que, malheureusement, cette rhétorique a parfois été utilisée par les États pour opprimer ou limiter les libertés de leurs citoyens.

En outre, la crise a constitué une grande opportunité pour l'extrémisme violent pour deux raisons: Premièrement, la crise sanitaire a semé la peur, l'incertitude et le désespoir qui ont représenté un environnement très fertile pour l'extrémisme. Deuxièmement, l'État s'est en quelque sorte retiré de la sphère sociale et cela a donné l'occasion à de nouveaux acteurs sociaux de la remplir. La crise actuelle compliquera encore plus le problème déjà multiple et complexe de l'extrémisme violent en raison d'une augmentation potentielle des inégalités, de la corruption et des conflits. La lutte contre l'extrémisme violent ne sera pas plus facile, mais la situation actuelle offrira à la société civile la possibilité d'intervenir et d'essayer de diffuser un discours alternatif autour du thème de la sécurité de l'État qui est généralement promu par la lutte contre la violence.

La sécurité numérique est un autre sujet très important et touché pendant la pandémie. La pandémie semble conduire à un manque encore plus grand de droits numériques stables. Un certain nombre d'États ont saisi cette occasion pour pénétrer encore plus l'espace des internautes. Des mesures censées être extraordinaires pour faire face à la situation actuelle ont servi de justification pour limiter l'espace de la société civile. Le flou et le manque de clarté des termes utilisés dans les textes juridiques (tels que « fake news ») pourraient conduire les gouvernements à les interpréter d'une manière qui leur convient le mieux et à violer systématiquement les droits de l'homme.

Un autre effet négatif de la crise actuelle est l'augmentation effroyable de la violence basée sur le genre. S'il est clair qu'il existe un lien entre la violence basée sur le genre et la sécurité, les questions de violence à l'égard des femmes, d'égalité des sexes et de respect des droits de l'homme devraient être des questions transversales dans toutes les politiques. Cette pandémie a montré que le concept de sécurité implique plus que la simple sécurité de l'État et devrait donc inclure des domaines comme la sécurité sociale et la sécurité humaine. En évoquant de nouveaux concepts et idées, la société civile a un grand rôle à jouer dans ces domaines.

Enfin, l'aspect de la cohésion sociale ne doit pas être laissé de côté. Différents risques sont apparus à la suite de la pandémie, comme le risque de stigmatisation ou l'écart croissant entre les classes sociales. Tout autant que pour les autres domaines mentionnés, la société civile a un rôle important à jouer dans ce domaine. Il peut proposer des modèles alternatifs de ce qu'est la sécurité et de la manière dont elle devrait être traitée à la lumière de la crise actuelle.

### **Recommandations :**

L'un des objectifs du webinaire mentionné était de rédiger de nouvelles recommandations pour l'Union européenne sur la question de la sécurité et de la lutte contre la violence sur la base de celles qui



avaient déjà été convenues lors du Forum de la société civile de Bruxelles 2019 et en tenant compte de l'influence que la pandémie actuelle pourrait avoir sur leur contenu et leur formulation.

Les recommandations suivantes ont été approuvées par les participants lors du premier webinaire:

#### *Lutte contre l'extrémisme violent*

- L'UE devrait aider les gouvernements à renforcer leurs efforts pour lutter contre les causes profondes de l'extrémisme violent, telles que les conflits en cours, la mauvaise gouvernance, les inégalités et les injustices sociopolitiques, la répression et la corruption afin d'empêcher les personnes de rejoindre des organisations visant à combattre l'État structures et sociétés déstabilisantes.
- À la lumière de la pandémie actuelle, l'UE devrait aider les gouvernements à redoubler d'efforts pour soulager leurs économies afin d'offrir aux groupes les plus vulnérables de la population une perspective économique et les empêcher de se tourner vers l'extrémisme violent.
- L'UE devrait conseiller aux gouvernements de renouveler leur discours sur la sécurité et a choisi une approche qui repose davantage sur la sécurité sociale et humaine que sur la lutte contre la violence.

#### *Sécurité numérique*

- L'UE devrait encourager les gouvernements à fournir des définitions détaillées ainsi qu'un cadre assorti de délais en ce qui concerne l'utilisation des mesures de suivi et de surveillance pendant la crise sanitaire.
- Dans ce contexte, l'UE devrait exhorter les gouvernements à créer des voies de signalement et à permettre aux militants et aux lanceurs d'alerte de signaler les violations sans être poursuivis ou surveillés.
- En outre, l'UE devrait conseiller aux gouvernements d'assurer la participation de la société civile dans la lutte contre cette pandémie grâce à de nouvelles solutions technologiques permettant la protection des données personnelles et de la vie privée. Cela devrait inclure l'autonomisation des médias responsables et des organisations de la société civile en leur donnant accès à des informations exactes, opportunes et à jour.

#### *Violence basée sur le genre*

- Dans les circonstances créées par la crise sanitaire actuelle, l'UE devrait aider les gouvernements à augmenter leurs dépenses dans le domaine de la protection des droits des femmes, car les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la pandémie en raison de l'inégalité de traitement préexistante et des violations de leurs droits.
- À cet égard, l'UE devrait souligner la nécessité pour les gouvernements concernés de collaborer avec la société civile sur les questions des droits des femmes et de la violence basée sur le genre afin de sensibiliser la population et d'éviter que les femmes ne soient touchées de manière disproportionnée par les crises économiques et sanitaires .

#### **Recommandations suite au Forum de la société civile de Bruxelles 2019:**

Les débats de 2019 sur la sécurité dans le cadre de Majalat ont révélé que la définition de la portée de ce thème est une question contestée. Par conséquent, l'idée d'utiliser le Forum de la société civile de Bruxelles pour définir des points qui pourraient conduire à un dialogue mutuellement avantageux pour la société civile et les représentants de l'UE.



Pour le Forum de la société civile de Bruxelles, les trois points d'entrée suivants ont été présentés pour guider les discussions:

1. Comment les droits de l'homme sont traités dans les accords d'association et dans les partenariats bilatéraux: le rôle de la société civile dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les programmes de l'UE et le respect des droits de l'homme à cet égard.
2. Attaques contre la sécurité humaine sous forme de discrimination et de violations du droit à la liberté de conscience, la situation dans le sud et le nord de la Méditerranée à cet égard se reflétant
3. Aborder le rôle des femmes et des jeunes dans les politiques de sécurité

En outre, afin de stimuler des débats fondés sur une compréhension plus large de ce qu'implique la sécurité, les recommandations suivantes ont été préparées pour les débats du Forum de la société civile de Bruxelles :

- Promouvoir et développer les échanges culturels entre tous les acteurs de la société civile et par extension favoriser la liberté de circulation,
- La nécessité d'inclure des mesures qualitatives pour évaluer le soutien quantitatif;
- La nécessité de lier toute collaboration en matière de sécurité à une exigence de respect des droits fondamentaux
- Mettre en place une politique et des programmes de lutte contre le racisme et la discrimination et pour la liberté de conscience
- Inclure les jeunes dans la prise de décision liée à la sécurité et à la lutte contre toutes les formes de violence, lorsqu'il s'agit de réviser la politique de voisinage de l'UE.
- Accroître le soutien politique et financier aux initiatives menées par les jeunes pour la promotion de la paix et la prévention de l'extrémisme violent.

